

CHAPITRE XIV

Paris pendant les batailles de Mouzon et de Sedan. — Les dépêches apocryphes. — Journée du 3 septembre. — Séance de la Chambre. — La soirée. — Proclamation des ministres. — Le 4 septembre. — La Chambre et la rue. — L'Hôtel de ville. — La République est proclamée. — La journée de l'espoir. — DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.

Pendant que l'armée française subissait à Sedan le désastre complet dont nous venons de faire le récit, Paris continuait à demeurer dans son état singulier de quiétude. A vrai dire pourtant, son calme n'allait pas sans tristesse, sans angoisse, et, pour nous servir d'une expression populaire et juste, la ville sentait qu'il y avait *quelque chose dans l'air*. Elle savait, en effet, qu'une grande bataille, la bataille suprême, était engagée dans l'Ardenne, et elle en attendait le résultat avec une sorte de résignation fatidique ou de confiance apparente. Toutes les nouvelles qui parvenaient du théâtre de la guerre, nouvelles officieuses et non encore officielles, étaient d'ailleurs absolument rassurantes. Les journaux continuaient à entretenir le public de victoires fantastiques et, pour ne citer qu'un exemple, les dépêches que transmettait à Bruxelles et à Paris l'Agence Havas :

« Bouillon, 31 août.

« Un combat a commencé à Bazeilles, à neuf heures.

« Les Français auraient pris trente pièces de canon. »

« Bouillon, 1^{er} septembre 10 h. 15 m.

« La fusillade continue.

« Mac-Mahon serait entre Douzy et Bazeilles.

« Les Prussiens seraient à Remilly et Pont-Maugin, à Balan.

« Bazaine pousserait les Prussiens vers le camp de Sedan.

« Des Français sont campés à La Chapelle et à Givonne.

« Aucun résultat positif n'est encore connu. »

Or, à l'heure où ces dépêches parvenaient en France, tout était terminé et tout était fini, non pour le pays, mais pour la dynastie, tout était perdu, même l'honneur.

Le pays d'ailleurs devait ignorer pendant deux jours encore l'étendue de notre défaite, et le samedi matin 3 septembre, c'est-à-dire deux jours

après la capitulation de Sedan, Paris n'était pas instruit du drame épouvantable qui venait de finir. Le conçoit-on? Les députés eux-mêmes l'ignoraient. Une sorte de crainte vague était entrée pourtant dans les esprits, et les optimistes eux-mêmes étaient bien forcés de s'avouer que quelque glorieux peut-être qu'eussent été les combats du 30 août et du 1^{er} septembre, Mac-Mahon n'avait pu cependant réussir à rejoindre Bazaine. Beaucoup, et des plus dévoués à l'empire ou des plus compromis par l'empire, songeaient déjà à établir ce qu'ils appelaient un *gouvernement mixte*, afin de pouvoir exiger de la nation des sacrifices nouveaux de sang et d'argent, sacrifices qu'elle n'eût pas accordés (ils le sentaient bien) à l'empire non modifié. Quant à la politique à suivre, c'était justement celle que les bonapartistes ont depuis reprochée à la république, c'était la guerre. Mais avec eux c'était la guerre pour une famille et non la guerre nationale pour le sol, pour le foyer, pour la patrie.

Évidemment l'heure approchait où le pouvoir et la nation allaient brusquement se séparer, déchirer le pacte falsifié, et la France allait se retrouver libre de sa destinée.

Cependant le bruit d'une défaite complète, de la capitulation et de la captivité de l'empereur, se répandait peu à peu dans le monde officiel.

Le samedi, 3 septembre, à l'issue de la séance de jour, le Corps législatif fut convoqué pour une séance de nuit. Il était une heure du matin, lorsque les députés entrèrent en séance. Le moment était solennel. Un silence profond régnait dans l'Assemblée, et l'on entendait, au contraire, sur la place, sur le pont, sur les quais, le sourd bourdonnement de la foule, pareil au vent dans les peupliers ou au mugissement de la mer. L'aspect de la salle, éclairée par le plafond de verre d'une lumière livide, prenait quelque chose de funèbre. Les députés, sous ce jour jaunâtre, ressemblaient à des spectres. Pâle, et d'une voix émue, le président Schneider déclara à la Chambre « qu'une

nouvelle douloureuse lui avait été annoncée dans la soirée, et qu'il avait cru devoir convoquer aussitôt l'Assemblée. » Il donna ensuite la parole à M. le ministre de la guerre, pour faire une déclaration à la Chambre.

— Messieurs les députés, dit alors M. de Palikao, j'ai la douloureuse mission de vous annoncer ce que mes paroles de ce matin avaient pu vous faire pressentir, ce que j'espérais encore n'être qu'une nouvelle officieuse, et qui, malheureusement, est devenue une nouvelle officielle. L'armée, après d'héroïques efforts, a été refoulée dans Sedan; elle a été environnée par une force tellement supérieure, qu'une résistance était impossible. *L'armée a capitulé* et l'empereur a été fait prisonnier...

Est-il bien utile de faire remarquer que le ministre faisait retomber sur l'armée la capitulation de l'empereur? Nous retrouverons cette même volontaire erreur dans la proclamation des ministres à la population.

Après la déclaration du ministre de la guerre, le président de l'Assemblée propose qu'on remette au lendemain la délibération qui doit suivre sur les mesures à prendre devant un pareil événement, lorsque M. Jules Favre, se levant, laisse tomber dans le morne silence de la Chambre ces paroles lentes :

— Je demande la parole pour le dépôt d'une proposition.

— La parole, répondit le président, est à M. Jules Favre.

M. JULES FAVRE : Si la Chambre est d'avis que, dans la situation douloureuse et grave que dessine suffisamment la communication faite par M. le ministre de la guerre, il est sage de remettre la délibération à midi, je n'ai aucun motif pour m'y opposer; mais comme nous avons à provoquer ses délibérations sur le parti qu'elle a à prendre dans la vacance de tous les pouvoirs, nous demandons la permission de déposer sur son bureau une proposition que j'aurai l'honneur de lui lire, sans ajouter, quant à présent, aucune observation.

« Nous demandons à la Chambre de vouloir bien prendre en considération la motion suivante :

« Article 1^{er} — Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution.

« Art. 2. — Il sera nommé par le Corps législatif une commission de gouvernement composée de... » — Vous fixerez, messieurs, le nombre de membres que vous jugerez convenable dans votre majorité — « ... qui sera investie de tous les pouvoirs du gouvernement, et qui aura pour mission expresse de résister à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire.

« Art. 3. — M. le général Trochu est maintenu

dans ses fonctions de gouverneur général de la ville de Paris.

Signé : JULES FAVRE, CRÉMIEUX, BARTHÉLÉMY-SAINT-HILAIRE, DESSEAUX, GARNIER-PAGÈS, LARRIEU, GAGNEUR, STEENACKERS, MAGNIN, DORIAN, ORDINAIRE, EMMANUEL ARAGO, JULES SIMON, EUGÈNE PELLETAN, WILSON, ERNEST PICARD, GAMBETTA, COMTE DE KÉRATRY, GUYOT-MONTPAYROUX, TACHARD, LE CÈNE, RAMPONT, GIRAULT, MARION, LÉOPOLD JAVAL, JULES FERRY, PAUL BETHMONT (1). »

— Je n'ajoute pas un mot, conclut M. Jules Favre. Je livre, messieurs, cette proposition à vos sages méditations, et demain, ou plutôt aujourd'hui dimanche, à midi, nous aurons l'honneur de dire les raisons impérieuses qui nous paraissent commander à tout patriote son adoption.

Et l'orateur descendit au milieu des mouvements divers, ou plutôt du silence glacial de l'Assemblée. La Chambre tout entière comprenait que ce n'était pas seulement un acte d'accusation, mais un arrêt, non-seulement une proposition de déchéance, mais la déchéance même que venait de prononcer M. Jules Favre. Pas un ministre ne bougea, ne protesta sur son banc. Une seule voix s'éleva, celle de M. Pinard (du Nord) qui s'écria : « Nous pouvons prendre des mesures provisoires; nous ne pouvons pas prononcer la déchéance. » Un des députés de la majorité, M. Stéphen Liégeard (ex-député de la Moselle) a dit depuis, dans une brochure imprimée à Bruxelles et qu'il a osé appeler le *Crime du 4 septembre* qu'à ce cri de M. Pinard, trente autres cris eussent répondu si les députés avaient été convoqués et présents. La Chambre, nous l'avons dit, avait été convoquée par le président élu. Le devoir des députés était donc de se trouver à leur poste. Au surplus, qu'eussent fait les trente cris dont parle M. Liégeard au milieu du silence navré de l'Assemblée? Ils n'eussent que mieux montré l'isolement complet de l'empire et la défection ou plutôt le courroux de ses serviteurs de la veille. Au surplus, un des bonapartistes qui depuis ont protesté contre le 4 septembre, après s'être tenus loin de France pendant que la patrie luttait contre l'étranger, M. Ernest Dréolle, ex-député de la Gironde et auteur, lui aussi, d'un pamphlet sur la *Journée du 4 septembre*, se trouvait à l'Assemblée au moment où M. Jules Favre demanda la déchéance de la dynastie des Bonapartes et il ne joignit point son cri au cri de M. Pinard (du Nord). La séance fut levée et remise au lendemain midi. Elle avait duré vingt minutes, longues comme des siècles.

(1) A ces noms MM. Glais-Bizoin, Raspail et de Jouvencel ajoutèrent les leurs.

Au sortir de cette séance qui se prolongea jusqu'à deux heures du matin, en propos de couloirs, en altercations, en discussions, M. Jules Favre fut arrêté par une foule immense demandant, réclamant, exigeant la déchéance. « Patience, répondait l'orateur, rassurez-vous, justice sera faite, comptez sur vos représentants. » La foule répondait par des cris unanimes : *A bas la droite ! la déchéance !* On fit dégager le pont de la Concorde par des sergents de ville. Déjà, en effet, toutes les précautions avaient été prises par la police : les grilles des Tuileries, du Carrousel et du Louvre étaient fermées, les troupes consignées. Sur les boulevards, une foule de citoyens sans armes passaient criant : *Vive la France ! la déchéance !* lorsque, boulevard Poissonnière, les sergents de ville, occupant le poste dit de *la Galiote* vis-à-vis du Gymnase, déchargèrent leurs revolvers sur cette foule et se ruèrent sur elle l'épée et le casse-tête à la main. Il y eut des victimes, car l'empire devait finir comme il avait commencé.

Cependant les ministres veillaient aux Tuileries et l'on affichait déjà sur les murs de Paris cette proclamation des ministres que Paris devait lire, le matin du 4, à son réveil :

PROCLAMATION DU CONSEIL DES MINISTRES
AU PEUPLE FRANÇAIS.

« Français,

« Un grand malheur frappe la patrie.

« Après trois jours de luttes héroïques soutenues par l'armée du maréchal Mac-Mahon contre 300,000 ennemis, 40,000 hommes ont été faits prisonniers.

« Le général Wimpffen, qui avait pris le commandement de l'armée, en remplacement du maréchal Mac-Mahon, grièvement blessé, a signé une capitulation.

« Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage.

« Paris est aujourd'hui en état de défense.

« Les forces militaires du pays s'organisent.

« Avant peu de jours, une armée nouvelle sera sous les murs de Paris; une autre armée se forme sur les rives de la Loire.

« Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France.

« L'empereur a été fait prisonnier dans la lutte.

« Le gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événements.

« Le conseil des ministres :

« Comte de PALIKAO, HENRI CHEVREAU, amiral RIGAUT DE GENOUILLY, JULES BRAME, prince de LA TOUR-D'Auvergne, GRAND-FERRET, CLÉMENT DUVERNOIS, BUSSON-BILLAULT, JÉRÔME DAVID. »

Presque chaque phrase de cette proclamation contenait un mensonge. Ce n'étaient pas 40,000 hommes, mais 80,000, dont 65,000 valides, qui avaient été faits prisonniers ou plutôt rendus. Ce document était rédigé avec une certaine habileté perfide. Le général de Wimpffen semblait, de son plein mouvement, avoir signé la capitulation tandis que l'empereur avait été fait prisonnier *dans la lutte*. Et comme cette phrase : « L'empereur a été fait prisonnier », se trouvait rejetée adroitement, à peu près comme une phrase incidente, à la fin de la proclamation, et après ces affirmations rassurantes : « Paris est en état de défense, le pays est organisé, nous aurons deux nouvelles armées bientôt. » Mensonge absolu. L'avenir nous le montrera bientôt et nous allons voir la République porter le fardeau de l'incapacité, de la frivolité, du dépourvu de l'empire.

Telle qu'elle était, et malgré l'adoucissement assez adroit de la dure vérité, cette proclamation, on peut le dire, frappa Paris au cœur. Cette fois, la ville, endormie dans sa confiance, s'éveilla. Elle regarda autour d'elle, elle comprit. Elle comprit à quels dangers profonds elle s'était livrée en abdiquant son initiative et son ardeur, elle comprit en quelles mains maladroites elle avait remis sa destinée. Elle retrouva ses vieux élans et sa vieille colère. Elle fut implacable sans être cruelle et elle fit, en quelques heures, ce qu'elle faisait jadis en trois jours : une révolution.

Révolution pacifique et soudaine. Révolution au nom de la patrie qu'il fallait défendre, au nom de nos morts qu'il fallait venger. Révolution inévitable, car elle était dans la conscience publique. Révolution du mépris et de la justice plus encore que de la haine et de la vengeance. Révolution sans tache en plein soleil, révolution qui ne coûta ni une goutte de sang, ni une larme.

Il est de mode, aujourd'hui, dans le camp réactionnaire, de faire de cette date du 4 septembre une date douloureuse. Ceux-là mêmes qui n'eussent osé alors protester contre le verdict national, font retomber sur la République le poids des malheurs amoncelés par le gouvernement bonapartiste. La vérité est que le 4 septembre fut moins un soulèvement qu'un soulagement. Ce ne fut point la révolution d'un peuple chassant les coupables de sa propre main; l'étranger était en France et si l'aigle de Corse était abattu, l'aigle de Prusse planait sur nous encore; l'oiseau de proie succédant à l'oiseau de proie. Mais il n'en est pas moins vrai que le 4 septembre nous affranchit, non du loup-cervier d'Allemagne qui dévorait nos membres, mais du cancer intérieur qui nous rongait le cœur.

Dans la matinée de ce beau dimanche d'automne, sous le ciel clair, de tous les points de Paris, la foule se dirigeait vers la place de la Con-



LE PRINCE HÉRITIER DE PRUSSE.

corde, obéissant instinctivement à un mot d'ordre que personne pourtant n'avait donné, mais qui semblait être la résultante fatale des derniers événements. Peu de manifestations organisées; la plupart des gardes nationaux et un assez grand nombre de gardes mobiles, échappés du camp de Saint-Maur, se rendant à la place de la Concorde isolément et presque tous sans armes. Chacun sent qu'il s'agit bien moins de combattre pour renverser l'empire auquel le désastre de Sedan vient de porter le dernier coup, que de se serrer autour du pouvoir nouveau qui ne peut manquer de surgir.

Aux abords de la place de la Concorde, toute noire de foule, et dans laquelle, de temps à autre, un remous se fait sentir, une nouvelle se répand, prompte comme la foudre. « La troupe charge. Il y

a des blessés. » Le bruit circule, grossi, dénaturé, transformé; les nouveaux arrivants, rebroussant chemin, courent aux armes; et le cri traditionnel des jours de révolution retentit dans la ville étonnée : « Aux armes ! on égorge nos frères ». Paris semble transformé en un moment. De tous côtés et à mesure que la nouvelle arrive, les gardes nationaux se rassemblent en hâte; dans tous les quartiers on bat le rappel, et aussitôt formées, grossies par de nombreux volontaires, les compagnies se dirigent vers la place de la Concorde.

C'était une fausse alerte; d'une seule blessure on avait conclu à un égorgement des citoyens par la troupe; mais cette alerte eut ce résultat, en faisant prendre les armes à la garde nationale tout entière, d'indiquer à l'armée quel était son devoir. A l'heure où elle avait à défendre la frontière,

pouvait-elle diriger ses armes contre des Français? Le temps des prétoriens était passé; ces soldats, maintenant, étaient bien les soldats de la France.

La séance du Corps législatif allait s'ouvrir à midi. Dès onze heures du matin, les abords du palais étaient barrés par des détachements de gardes de Paris, de garde nationale et d'infanterie de ligne. A partir du pont de Solferino, défense de longer le quai d'Orsay. Il fallait des cartes pour passer sur le pont de la Concorde. A une heure un quart, la séance est ouverte. M. Schneider préside, son grand cordon lui rayant la poitrine. M. de Kératry interpelle aussitôt sur les dispositions militaires prises par l'autorité, M. de Palikao qui répond par cette phrase au moins étrange dans de telles circonstances : « Vous venez vous plaindre que je vous fasse la mariée trop belle ! » — Puis le ministre de la guerre propose aussitôt les modifications à apporter au gouvernement : *Un conseil de gouvernement et de défense nationale composé de cinq membres est institué. Les ministres sont nommés sous le contre-seing des membres de ce conseil. Le général comte de Palikao est nommé lieutenant-général du conseil.* Ce compromis gouvernemental portait cette mention : *Fait au palais des Tuileries*; et cette signature : *Eugénie*. C'était là une façon d'instituer le gouvernement de la régente en ne point parlant de la régence, un mot qui, de l'aveu même de M. Dréolle (voyez son livre), était mal choisi et résonnait mal. D'ailleurs, dès ce moment même, la cause de l'empire était perdue. La Chambre toute entière, ou du moins l'écrasante majorité de la Chambre, se ralliait à l'idée de ce gouvernement de défense nationale que la gauche avait émise, au moment du péril.

La Chambre comprenait, — un peu trop tard pour le salut de la nation, — que le gouvernement impérial avait jeté, après vingt ans de despotisme, la France entre les bras de l'étranger. L'Assemblée, pour défendre le pays, n'entendait plus compter que sur le pays lui-même. Qu'on parle ensuite de conspiration, de coup d'État, d'attentat, de crime du 4 septembre! La vérité est qu'au 4 septembre, la Chambre elle-même était lasse de l'empire et s'était décidée à le rejeter. Elle voulait seulement, par un sentiment de pudeur, après l'avoir servi, sauver les apparences, et cherchait la transition d'un gouvernement à un autre. Ce nom, le *gouvernement de la défense nationale*, après avoir effaré l'Assemblée ralliait déjà tous ses suffrages.

Mais, pour le proclamer, comment faire? M. Thiers allait bientôt proposer cette formule : *Vu la vacance du pouvoir...* Le mot était juste. Au moment où s'ouvrait la séance du 4 septembre, le pouvoir, représenté à Paris par une femme et un débile enfant, à l'armée par un souverain prison-

nier, le pouvoir était vacant. La nation n'appartenait plus qu'à la nation.

Répondant à la proposition de M. de Palikao, M. Jules Favre réclame énergiquement l'urgence sur le projet qu'il a déposé pendant la séance de nuit. M. Thiers alors demande la parole. Il veut soumettre à la Chambre une autre proposition. Tout d'abord, il déclare que ses préférences personnelles étaient pour le projet de la gauche qui posait nettement la question en réclamant la déchéance; mais, dans l'intérêt de l'union entre les partis, il présente, au nom de plusieurs membres pris dans toutes les nuances de la Chambre, un projet ainsi conçu :

« Vu les circonstances, la Chambre nomme une commission de Gouvernement de la défense nationale;

« Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront (1). »

M. Thiers avait, on le voit, et sur les instances de plusieurs députés de la droite, substitué à ces mots de son texte primitif : *Vu la vacance du pouvoir*, — ceux-ci : *Vu les circonstances...* C'était une concession. La suite des événements la rendit inutile.

Le président voulait consulter la Chambre successivement sur l'urgence des trois propositions, M. Gambetta insiste pour que la Chambre prononce l'urgence *en bloc*. La Chambre, consultée, vote l'urgence et le renvoi des trois propositions à une même commission. La séance est suspendue.

Pour montrer encore où en était l'esprit de l'Assemblée, pressée par la solennité des circonstances, par l'inévitable nécessité, voilà, au dire de M. Dréolle lui-même, sur quels noms la Chambre comptait asseoir le Gouvernement de la défense qu'elle se proposait d'instituer : Gambetta, Thiers, Picard et deux membres de la majorité, M. Schneider sans doute avec un de ses collègues. Ainsi, je le répète encore, c'était en vain que les partisans du système impérial prétendaient étayer cette puissance vermoulue. C'en était fait. L'heure de la ruine était venue.

Tandis qu'on délibère, dans les bureaux, sur les propositions Palikao, Jules Favre et Thiers, la foule, massée sur la place de la Concorde, veut

(1) Les noms des signataires de cette proposition sont ceux de MM. Thiers, de Guiraud, Lefèvre-Pontalis, marquis d'Andelarre, Gévelot, Millet, Josseau, baron de Benoist, Martel, Mangini, Bournat, Baboin, duc de Marmier, Johnston, Le Joinde, vicomte Monnier de la Sizeranne, Chadenet, Gerg, Quesné, Houssard, comte de Durfort de Civrac, de la Monneraye, Mathieu (de la Corrèze), Chagot, baron Alquier, baron d'Yvoire, Terme, Boduin, Dessaignes, Paulmier, baron Lesperut, Carré-Kérisonet, Monjaret de Kervéju, Rolle, Roy de Loulay, Vieillard-Migeon, Germain, Leclerc d'Osmonville, Pinart (du Pas-de-Calais), Perrier, Guillaumin, Calmètes, Planat, Buisson, baron Eschassériaux, Durand, baron de Barante, Descours.

avancer sur le Corps législatif, et une compagnie de gardes nationaux, devant la grille, crie : *La déchéance!* en faisant signe à d'autres gardes nationaux, placés près du pont, de venir les rejoindre. Ceux-ci hésitent, puis se mettent en marche. Les gardes municipaux à cheval, postés à l'entrée du pont, sur le quai, tirent aussitôt leurs sabres. L'émotion est grande, instantanée. Le 6^e bataillon de la garde nationale, bientôt suivi par le 8^e, avance malgré les sabres nus, prêt à tout, et la foule, l'immense foule se presse derrière lui, résolue, impatiente. Rien ne résiste à ces débordements humains. Le peuple, à de certains moments, est un fleuve qui marche. Son inondation couvre tout. A la tête des gardes nationaux, les entraînant et leur montrant l'exemple, est M. Edmond Adam. Les gardes municipaux n'osent frapper. Voudraient-ils même frapper? Ils disparaissent, a-t-on dit, comme un flot, dans cette marée montante. La foule envahit alors les escaliers, la cour, les couloirs de la Chambre. Elle se précipite dans les tribunes publiques. Elle est partout, tumultueuse, bruyante, orageuse, irrésistible. Et ce n'est plus seulement la déchéance qu'elle réclame, c'est : *Vive la République!* qu'elle crie. Le mot est jeté. Il éclate comme une bombe. *Vive la République! Vive la France!* Et des milliers de poitrines les répètent, avec une ardeur joyeuse, comme si ce cri étouffait, devait réveiller de sa torpeur et tirer de sa défaite la malheureuse France mutilée et livrée.

Lorsque la foule apparut, montrant comme en prairial, comme en février, ses milliers de têtes dans les tribunes publiques, douze ou quinze députés tout au plus étaient dans la salle. M. de Palikao était assis au banc du gouvernement. Décomposé et blafard, le président Schneider se tient pourtant debout à son fauteuil, attendant le silence et le calme. « Mes chers et bons amis, dit M. Crémieux s'adressant au public des tribunes, vous me connaissez, je suis le citoyen Crémieux... Nous nous sommes engagés, nous, les députés de la gauche... » Une clameur immense l'interrompt : *Vive la République!* Des tribunes le même cri part, comme dans un nuage de poudre.

Dans l'une d'elles, on agite les vastes plis d'un drapeau tricolore.

M. GAMBETTA monte à la tribune aux côtés de Crémieux, et s'adressant au public, à la foule : Citoyens, vous pouvez donner un grand spectacle, celui d'un peuple unissant l'ordre à la liberté. (Oui! oui! — Applaudissements.) Eh bien! si vous le voulez, je vous le demande, je vous en adjure : que dans chaque tribune un groupe se charge d'assurer l'ordre. Puis, attendez en silence. La gauche s'est engagée vis-à-vis de la Chambre à faire respecter la liberté de ses délibérations. (Nouveaux applaudissements.)

Le silence se rétablit pendant quelques instants, un certain nombre d'autres députés rentrent dans la salle. Ici, je veux laisser parler le procès-verbal.

M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER, s'adressant au public des tribunes : Vous venez d'entendre une voix patriotique qui ne peut être suspecte à aucun d'entre vous. M. Gambetta vient de vous adresser, au nom de la liberté, de la sécurité du pays, des exhortations auxquelles je joins les miennes. Croyez-moi : en ce moment la Chambre est appelée à délibérer sur la situation la plus grave, dans un esprit de dévouement absolu au pays. Vous avez entendu l'honorable M. Gambetta. Je crois avoir, moi aussi, donné à la patrie, à la liberté assez de gages pour avoir le droit de vous adresser de ce fauteuil les mêmes recommandations.

Comme lui, je fais appel à l'union, à la liberté : mais il n'y a de véritable liberté que celle qui est accompagnée de l'ordre. (Applaudissements dans diverses tribunes, cris et bruits dans d'autres.) La plupart des députés qui étaient rentrés dans la salle la quittent en ce moment.

M. GLAIS-BIZON paraît à la tribune et essaye de se faire entendre : Citoyens, dit-il, la déchéance va être prononcée par la Chambre, veuillez attendre que la commission soit en mesure de la proposer.

M. GIRAULT. Citoyens, je fais aussi appel à votre patriotisme pour que le pays et la Chambre ne fassent qu'un contre l'ennemi qui approche... (La séance reste interrompue, de fait, au milieu de l'agitation.)

M. GAMBETTA, reparaisant à la tribune : Citoyens, veuillez m'écouter encore. Il est nécessaire que tous les députés présents dans les couloirs et dans les bureaux où ils délibèrent sur notre proposition de déchéance, soient à leur poste pour que la Chambre puisse voter cette déclaration. Il faut que vous les attendiez dans l'attitude de la modération et de la dignité. Ils vont venir. (Applaudissements.)

Vous avez compris, et je vous en remercie, que l'ordre était la plus grande des forces. Gardez donc, je vous en conjure, le calme, le silence solennel, qui conviennent aux habitants de cette grande cité menacée. Vous allez tout à l'heure entendre proclamer le résultat des délibérations de la Chambre, qui sera, il va sans dire, affirmatif dans le sens que vous désirez... (Approbation. — Bruit.)

A trois heures, la salle est tout à coup envahie par la porte du fond, qui fait face à la tribune des orateurs. Des députés, présents dans la salle, se lèvent et essayent de s'opposer à cet envahissement; mais leurs efforts, qui retiennent un moment la foule, sont bientôt impuissants et la salle est complètement envahie; des cris de : *Vive la République!* se font entendre.

M. LE PRÉSIDENT : Toute délibération étant im-